

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique

**De :** "Bruno PRIMOIS" <bruno.primois@wanadoo.fr>

**Date :** 11/03/2022 12:17

**Pour :** <pref-epconde-sur-iton@eure.gouv.fr>

**Copie à :** <bruno.primois@wanadoo.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur

Je soussigné Bruno PRIMOIS, ancien conseiller municipal, habitant aux 12 rue de Breteuil à condé sur Iton, ayant voté la fusion de condé sur Iton en 2016 déclare souhaiter que la commune de Condé sur Iton quitte la commune de Mesnils sur Iton pour les raisons suivantes :

1. En 2015, le 25 septembre, le conseil municipal de condé sur Iton a délibéré sur la création de la commune nouvelle de Mesnils-sur-Iton, dans la délibération, il était précisé que toutes les communes historiques conserveraient leur mairie. (Voir délibération du 26/10/2015 alinéa 5 dans avis enquête publique).
2. De plus, une charte a valeur engagement morale, approuvée par tous les conseils des communes historiques, où il était dit que toutes les mairies déléguées conserveraient leur mairie, pour que les habitants conservent un vrai service public. On ne parlait pas d'une permanence de deux heures une ou deux fois par semaine car à l'époque notre mairie était ouverte quatre jours par semaine. Madame le maire et presque tous les adjoints ont signé cette charte qui devait perdurer tant que les élus signataires étaient présents. Cette charte a été reprise en 2019 pour la deuxième fusion. (Document joint)
3. Depuis plusieurs années aucun travaux n'est fait sur la commune historique de condé sur Iton, citons par exemple les trottoirs de la rue de Breteuil, dont l'étude avait commencée en 2016 puisqu'un relevé topographique avait été voté, le logement locatif rue de Breteuil fermé depuis deux ans et qui de ce fait s'abîme et ne rapporte aucun loyer.
4. Aucune solution est apportée à certains habitants qui doivent porter leurs poubelles sur plusieurs centaines de mètres et de ce fait rangent leurs poubelles en bordure de la voie et se retrouvent quelques fois sur la route (regroupement avec containers et fourniture de sacs ou signature de convention afin de pouvoir passer avec le camion poubelle).
5. Des travaux d'amélioration des réseaux électriques au Chesnay devaient être réalisés, ils étaient inscrits au programme du Syndicat intercommunal d'électricité et du gaz de l'Eure mais rien n'a été fait.
6. Enfin avec les années passées je m'aperçois que mon bassin de vie n'est pas Damville, tous mes déplacements se font vers Breteuil : courses, pharmacies, marchés....

Veuillez agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de mes salutations respectueuses

A condé le 11 mars 2022

**Bruno PRIMOIS**

— Pièces jointes : —

---

Charte 2019 01.pdf	518 Ko
Charte 2016 01.pdf	518 Ko